



Ecole catholique maternelle et  
primaire au Tholonet  
**Education dans la Confiance**  
Bulletin n°10  
Juillet 2017



La petite colombe vous tient au courant des activités et événements de l'**Ecole Saint-Ser au Tholonet**. Vous pouvez vous désinscrire de la liste, mais vous pouvez aussi et surtout diffuser ce bulletin autour de vous, ou inciter vos amis à s'y inscrire via ce lien !

## UN DEBUT D'ANNEE DIFFICILE

Nous avons peu communiqué aux amis de l'école depuis le dernier bulletin de décembre 2016. Comme on le lira plus bas, nous avons en effet été très pris cette année 2017 par une série de sujets délicats –recherche de locaux, départ d'enseignantes, organisation de l'association, vocation de l'école etc. Aujourd'hui, nous entrevoyons des solutions positives sur tous ces plans, tout en sachant bien que rien n'est jamais acquis ni facile pour une école indépendante...

## LE RENOUVELLEMENT DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

Cette année, l'école Saint-Ser a pu compter sur **5 enseignantes salariées de grande qualité**. Hélas, **trois d'entre elles doivent nous quitter l'an prochain**, après nous avoir rendu d'éminents services : Brigitte Leroy (prend sa retraite), Priscille de Brive (congé de maternité) et Marie-France Japiot (réintégrée au sein de l'Education Nationale). Nous remercions ces enseignantes **qui ont donné le meilleur d'elles-mêmes pour l'école**, dans des conditions matérielles frugales...



Mais cela nous a obligé en même temps à recruter trois maîtres ou maîtresses d'école salariées pour 2017-2018. Parmi les profils intéressants sélectionnés et rencontrés, nous avons choisi trois enseignants recrutés à partir de la rentrée 2017, dont, pour la première fois, **un enseignant masculin pour la classe de cours moyen**. La gestion de classe multi-niveaux, l'adhésion au Cours Sainte-Anne, les spécificités du "hors contrat", l'obligation (financière) de recourir à une part de

bénévolat créent certaines contraintes. Nous présenterons toute la nouvelle équipe enseignante dans le prochain bulletin.

**Nous sommes encore à la recherche de bénévoles** pour la classe de maternelle. Cette année, l'école a pu compter sur 3 bénévoles pour le catéchisme, 4 autres pour la révision et les devoirs, la surveillance de cantine, les arts plastiques (en GS-CP) et l'anglais, ainsi que 3 vacataires pour les arts plastiques (grandes classes), le sport et certains remplacements (petites classes). Une de ces vacataires (Sophie Lécaillon) a été salariée à partir de mai 2017.

Toute cette gestion d'un corps enseignant non négligeable (une quinzaine d'intervenants au total) étant complexe, il est prévu que notre directrice, Marianne Crosnier Mangeat, puisse être à l'avenir encore davantage libérée de ses tâches d'enseignement en maternelle. Malgré la modestie des salaires (toutes les salariées sont payées au minimum de la grille prévue pour les établissements hors contrat), le poste "personnel et charges" est de loin le premier poste de dépense de l'école. Il dépasse à lui seul la totalité des frais de scolarité payés par les familles. **La qualité de l'enseignement est notre premier investissement, justifié et assumé !**

## REUSSITE AU TEST D'ENTREE EN SIXIEME

Quatre élèves de l'école Saint-Ser étaient cette année en CM2 et intégreront par conséquent un collège l'an prochain. Un test avait été préparé au printemps par le Collège Privé Catholique La Chesneraie à Aix-en-Provence, au nom de l'ensemble des écoles catholiques sous contrat (Nativité, Saint-Joseph, Sacré-Cœur etc.). Nos 4 "cobayes" constituaient la **première promotion de l'école à être évaluée par le système officiel** – ils étaient donc un peu émus pour les épreuves subies le 26 avril 2017... Finalement, tout s'est bien passé et **les 4 élèves ont été admis en sixième avec de bonnes notes...** Félicitations à eux, à leurs maitresses et à leur famille !



## LA DIFFICILE RECHERCHE DE LOCAUX

Nous avons connu deux échecs au 1<sup>er</sup> semestre 2017 : malgré d'intenses efforts de lobbying, la mairie d'Aix-en-Provence a refusé l'utilisation par l'école des locaux de la Fraternité Notre-Dame des Anges à Célony (ancien couvent des Clarisses-Capucines), proposés par notre archevêque, Mgr Christophe Dufour. De même, l'usage d'un magnifique terrain disposant d'un hangar aménageable, le Clos Sainte-Thérèse à Eguilles, s'est heurté au refus du maire de cette commune.

De nombreuses autres pistes ont été envisagées durant le semestre, locaux privés, locaux communautaires ou paroissiaux, espaces désaffectés au sein de domaines agricoles etc. **Une piste sérieuse envisagée avec l'archevêché à Luynes (sud d'Aix) semble à présent la solution la plus vraisemblable**, mais ces locaux sont en partie occupés et tous les obstacles habituels sont à franchir (en particulier accord de la mairie sur le changement de destination, contraintes de sécurité, accès handicapés etc.). On trouvera ci-dessous une photo de cette **Maison Saint-Joseph de Luynes, une ancienne école située juste en face de l'église Saint-Georges et dotée d'un grand jardin**. L'école Saint-Ser pourra contribuer à animer la vie paroissiale et sociale de ce village du pays d'Aix. Nous sommes reconnaissants envers notre archevêque et les différents prêtres qui ont soutenu ce projet.



Nous espérons cette fois-ci obtenir le soutien promis par Mmes Joissains et Brunet, respectivement maire d'Aix-en-Provence et maire adjointe de Luynes. Nous faisons tout pour tenter **un déménagement autour de la Toussaint 2017**. Il restera encore à régler la question de la reprise des 9 mois restants de bail pour les locaux actuels (100 m<sup>2</sup> transformables en bureau au Tholonet), et à reloger les 3 réfugiées syriennes âgées qui occupent l'étage de la Maison Saint-Joseph (avec Agir et diverses paroisses, nous recherchons un T3 sur Aix-Luynes-Gardanne, avec un loyer ne dépassant pas trop 800 €/mois). **Par vos contacts, vous pouvez nous aider à trouver des solutions à ces problèmes.**

La question des locaux (ceux de Palette sont très insuffisants, en particulier en matière de cour de récréation) grève le développement de l'école, en interdisant d'envisager l'accueil des quelques 60 élèves (15 par classe) qui permettrait d'optimiser nos finances. L'école est contrainte par les incertitudes de locaux à rester très prudente sur les recrutements : **environ 40 élèves prévus en 2017-2018** (contre 34 cette année).

## SCENARIOS FINANCIERS POUR 2017-2018 : NOUS AIDER !

Pour étudier la faisabilité d'un déménagement, nous avons considéré plusieurs scénarios pour la rentrée prochaine. L'effectif de l'école peut varier assez sensiblement selon les locaux utilisés (Palette, locaux privés aux Milles, locaux paroissiaux à Luynes). Et selon cet effectif, il peut être nécessaire de faire évoluer le corps enseignant. Enfin, de nouveaux locaux impliquent certains investissements, un déménagement, une perte liée au bail actuel etc. Ces sur-dépenses expliquent que l'école reste déficitaire l'année du déménagement, mais cette situation pourra évoluer favorablement par la suite, en accueillant davantage d'élèves :



Hypothèses et impact financier	2015-2016	2016-2017 Prévision	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
			2017-2018 à Palette (locaux existants)	2017-2018 aux Milles (locaux privés, ex-SDIS)	2017-2018 à Luynes (locaux paroissiaux)
Nb. élèves	15	34	40	50	45
Nb. classes	3	4	4	4	4
Equiv. plein temps enseign.	1,25	3,00	3,75	4,00	3,90
<b>Charges</b>	114 480 €	128 826 €	159 950 €	206 050 €	162 893 €
<b>Recettes</b>	114 480 €	116 407 €	129 023 €	160 254 €	134 133 €
<b>Résultat</b>	39 064 €	-12 420 €	-30 927 €	-45 797 €	-28 761 €

Cette simulation est effectuée à générosité constante, pour les dons et subventions, soit 33 000€ l'an prochain. Il faudrait à peu près le double pour équilibrer le budget... N'ayant comme ressources que la scolarité payée par les familles (qui a ses limites : le coût actuel est de l'ordre de 2 000€ par enfant et par an) et la générosité des donateurs, nous n'échappons pas à cette nécessité de mobiliser des dons. **C'est uniquement à travers cette solidarité que l'école Saint-Ser peut vivre dans la durée.**

Votre don éventuel est **déductible au titre de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66%** et dans la limite de 20% du revenu imposable (pour l'ensemble de vos dons). Si vous donnez par exemple 100€, vous pourrez déduire 66€ de votre impôt et le coût réel que vous supportez est de 34€.

Vous pouvez :

- **Envoyer un chèque à l'école Saint-Ser** : le libeller à l'ordre de l'AEC St-Ser et l'adresser à Ecole Saint-Ser, L'Escapade Bâtiment E, 203 avenue Paul Jullien, 13100 Le Tholonet
- **Effectuer un virement SEPA à l'AECSS** : IBAN FR 76 3000 3012 7300 0372 6639 859 /BIC SOGEFRPP
- **Utiliser le site HelloAsso** pour être débité sur votre carte bancaire. **Je fais un don** [cible : <https://www.helloasso.com/associations/aec-saint-ser/formulaires/2>]

Mais vous pouvez aussi nous soutenir en donnant de votre temps ou compétence : enseignement bien sûr (certains manques existent, par exemple en maternelle); surveillance de la cantine (de midi à 13:30); secrétariat; recherche de financement; organisation d'événements etc. Merci infiniment !!!

## PERLES DE L'ANNEE

### Classe de CE1/CE2

- « quel est le petit de la vache ? Le vacherin... »
- Un élève à sa maîtresse qui écrit au tableau une règle sans s'aider d'un support écrit : « Mais vous l'inventez, Maîtresse, la leçon ? »



### Classe de CM1/CM2

- Histoire : « Les droits de l'Homme et de la citoyenne... »
- Conjugaison : « Quand emploie-t-on l'impératif ? » « Quand on nous gronde, à la maison ! »
- Sciences : « La vapeur d'eau, c'est de la fumée légère.... »
- Géométrie et orthographe : « Angle aigu et angle grave .... »

## FAUT-IL APPRENDRE PAR CŒUR? (Cours Sainte-Anne)

En matière d'enseignement, la perte de repères conduit – depuis plusieurs années – à du vagabondage pédagogique et, indirectement, à une remise en cause injustifiée de certains principes de l'enseignement classique. Ainsi, ne lit-on pas sous la plume de Madame Nuyts (citée sur le site de l'ILFM) que « les enfants saturés de règles et de " par cœur " ont tendance à la passivité ». Cette affirmation ne laisse pas de nous inquiéter.

Il est exact que certains enfants apprennent magnifiquement leurs leçons et leurs règles d'orthographe sans bien les assimiler, provoquant un « effet perroquet ». Leur temps d'assimilation est tout simplement plus long que pour d'autres élèves. Le « par cœur » sans réflexion n'est certes pas l'idéal, et une règle n'a de sens que dans sa mise en œuvre réfléchie. C'est pourquoi l'apprentissage de la restitution intelligente de ce qui aura été appris par cœur est bien un des objectifs de la scolarité d'un élève.

Le « par cœur » n'a jamais fait obstacle au questionnement ! Au contraire, car plus l'élève apprend, plus il a d'éléments pour suivre un questionnement. À chaque exercice d'application, il confrontera sa règle, tel un morceau de puzzle que l'on présente sur le jeu ; s'il ne la connaît pas, il va tourner " à vide ".

Ne pas apprendre par cœur dès son plus jeune âge, c'est ne pas entraîner sa mémoire ; c'est réduire toutes ses chances de fixer les savoirs. C'est ne pas tisser la trame qui va permettre d'accrocher les notions nouvelles. C'est se priver de sa « bibliothèque ».

Le « par cœur », pour un enfant, est le chemin le plus court, le plus rapide pour accéder à des savoirs même à l'heure de Wikipedia ! Une connaissance acquise dans un cadre pédagogique et issue de la mémoire est nettement moins volatile qu'une connaissance lue, parmi d'autres, que ce soit sur Wikipedia ou ailleurs. Les élèves qui ont du mal à retenir ce qu'ils apprennent, non pas par insuffisance intellectuelle, mais bien à cause de difficultés de mémorisation, sont à même de mesurer ce que le manque de mémoire leur coûte : ils sont ralentis dans leurs apprentissages car il leur faut élaborer des cheminements complexes, gourmands en énergie, provoquant fatigue et découragement.

Apprendre par cœur ? Oui, certainement et à tout âge. On ne cesse de nous seriner qu'il faut cultiver sa mémoire si l'on ne veut pas vieillir. Faut-il que nos enfants attendent d'être gâteux pour avoir le droit et même le devoir d'apprendre par cœur ?



## UN BEL APRES-MIDI DANS LA MONTAGNE SAINTE VICTOIRE

Vendredi 2 décembre 2016, nous sommes partis de l'école pour la Sainte Victoire, dans la joie et la bonne humeur.

Quand nous sommes arrivés, nous avons trouvé la montagne splendide, sous un soleil somptueux. Au lieu de rendez-vous, nous avons été accueillis par M. de St Laurent. Nous avons commencé à marcher sur un chemin étroit qui nous a menés jusqu'à un ravin de terre rouge. M. de St Laurent nous a expliqué pourquoi planter des arbres (pour éviter l'érosion des sols) et comment les planter.

Chacun a pris un petit arbuste qu'il a trempé dans la boue : c'est le pralinage. Nous les avons plantés puis avons recouvert le sol de cendre pour les protéger des insectes.

Ensuite, nous nous sommes séparés en plusieurs groupes. Avec le professeur de sport, un groupe a construit des barrages pour soutenir la terre. D'autres ont suivi M. de Saint-Laurent qui nous a montré les anciens barrages détruits par les sangliers, une cabane en pierre et aussi la voie romaine qui menait à l'oppidum. Nous avons aussi vu des arbres dont l'écorce avait été arrachée par des chevreuils pour marquer leur territoire.

Pendant ce temps, quelques-uns ont fabriqué des bonhommes en argile puis ont accompagné les petits pour observer les canards et les ânes. Un âne a même mordu la main de Domitille !

Pour finir ce merveilleux après-midi, nous nous sommes tous regroupés à la Maison de la Sainte Victoire pour admirer une magnifique crèche et des animaux empaillés : un renard, un sanglier, des hiboux (le petit, le moyen et le grand ducs), une biche et son faon et même un loup !!!



Nous avons immortalisé cette extraordinaire sortie par une photo. Nous sommes rentrés tous fatigués mais ravis.

(Les élèves de CM1 – CM2, Ecole Saint-Ser Le Tholonet)

NDLR : on verra sur cette photo prise début juillet 2017, par une grosse chaleur, que certains arbres sont toujours vivants et ont même bien poussé... Nous comptons sur quelques orages providentiels d'ici fin août pour que ces bonzaïs plantés avec amour survivent...



## UNE BARAQUE DE CHANTIER?

*Ainsi parle le Seigneur : "voici que je vais restaurer les tentes de Jacob, pour ses demeures, j'aurai de la compassion" Jérémie 30, 18.*

Inutile de nous bercer de trop d'illusions, vivre avec Dieu, c'est être au milieu d'un chantier. Ce monde est un chantier. Ma foi elle-même est un chantier ! Est-ce exagéré ? Faut-il vraiment le démontrer ? L'histoire passée et présente du monde, nos vies et notre quête de la vérité ne suffisent-elles pas à faire comprendre que nous allons de constructions en démolitions, de démolitions en reconstructions ? Ce chantier use d'ailleurs bien des êtres englués dans la boue des soucis ou l'angoisse des lendemains. L'épuisement en guette plus d'un, à l'usine, au bureau, en famille, en paroisse aussi. C'est comme si le monde se remplissait de blessés et fabriquait des êtres standardisés, exploités, malmenés ou juste ignorés.

Parfois même, le vertige s'invite quand nos choix nous conduisent sur des chemins périlleux, à l'affût de sensations fortes ou d'émotions faciles : faut-il avancer, reculer ? Renoncer ? Sans compter les violents, les mafieux, les ambitieux ou simplement les ignorants et les révoltés qui mettent le chantier du monde en effervescence. Sans compter l'angoisse de cette douloureuse rengaine : « À quoi tout cela mène-t-il ? »

C'est la question du sens que nous posons, la question de la rédemption, en somme. Nous la percevons dans ce cri angoissé de Jean-Baptiste, enfermé dans une prison qui figure nos propres enfermements : « es-tu celui qui doit venir ? », lance-t-il au Christ. Comme pour reprendre la clameur, le besoin de libération et de restauration de toutes les générations avant lui et après lui. Rien de plus naturel que de demander cette rénovation, l'avènement du monde comme une demeure de paix, la renaissance véritable pour chaque personne. Dieu veut répondre à notre appel. Il vient habiter parmi nous. Mais regardons mieux : au milieu de nous, n'aurait-Il pas choisi, pour demeurer, une baraque de chantier ?



(Texte de Jean-François Bour, frère dominicain à Tours)

## PROJET DE L'ÉCOLE : OU COMMENT METTRE A JOUR LE CAP...

Toute jeune, l'école Saint-Ser n'est pas à l'abri des erreurs, des fausses routes, des interrogations. Les épreuves connues cette année ont été l'occasion de remises en question et d'approfondissements. Notre navigation initiale était le plus souvent à vue, en allant d'une urgence à l'autre, sans guère de temps pour refaire le cap ! Le "bureau" (composé de la directrice, du président, des 2 vice-présidents et du secrétaire) a donc pris l'initiative de **réfléchir à nouveau au "projet de l'école"**. Un texte, dense et précis, a été rédigé afin de bien préciser quelle est la **vocation de l'école Saint-Ser**. Cette sorte de constitution (modeste), que l'on peut télécharger ou lire sur ce lien, s'imposera à toutes parties prenantes (parents, enseignants, responsables de l'association), **tous invités à témoigner de leur adhésion en le signant**.

Dans la même ligne, il a été décidé que les parents d'élèves adhèreraient systématiquement à l'association (AEC St-Ser), afin de se sentir, à leur niveau, **impliqués dans la gestion de l'école**.



### AGENDA

- Lundi 4 septembre 2017 : rentrée des classes
- Jeudi 21 septembre 2017 : conseil d'administration n° 20 de l'AEC Saint-Ser; ce sera la dernière réunion du CA sortant; 7 administrateurs sur 14 ont fait part de leur souhait de démissionner et l'association recherche donc des candidats prêts à s'engager sérieusement pour l'école et acceptant son projet.
- Jeudi 5 octobre 2017 : assemblée générale annuelle de l'AEC Saint-Ser; présentation du rapport d'activité et des comptes; élection de nouveaux administrateurs.

Et à bientôt ! / Réagissez / Contactez-nous / Créez le buzz / Priez / Méditez...

*L'équipe de l'Ecole Saint-Ser*

Lettre publiée par l'Association Education Confiance Saint-Ser. Président et responsable de la publication : Bénédicte de Saint-Laurent tél. 06 83 49 02 27 mel [assoc.ecolesaintser@gmail.com](mailto:assoc.ecolesaintser@gmail.com)). Directrice de l'Ecole : Marianne Crosnier Mangeat tél. 06 74 67 63 89 mel [direction@ecole-saint-ser.org](mailto:direction@ecole-saint-ser.org)). SIRET 81144011400015 / APE 8520Z / IBAN FR 76 3000 3012 7300 0372 6639 859 /BIC SOGEFRPP

[www.ecole-saint-ser.org](http://www.ecole-saint-ser.org)